

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Brèves

INTERPOL : LE RENDEZ-VOUS DE LIBREVILLE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION



Photo : F.M. MOMBO

DANS le cadre de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la corruption, le "28e programme mondial d'Interpol de lutte contre les crimes financiers, la corruption et le recouvrement d'avoirs" se tient à Libreville du 21 au 25 novembre 2022. "Cette session de formation a pour objectif de renforcer les capacités techniques et opérationnelles du personnel des services de l'application de la loi en charge de la lutte contre les crimes économiques et financiers, les cellules de renseignements financiers et les institutions nationales de lutte contre la corruption", a indiqué le Commandant en chef des Forces de police nationale, par ailleurs président en exercice du Comité des chefs de police d'Afrique centrale, le général de division Hervé Ngoma. Pour le représentant du secrétaire général d'Interpol, Kemo Oulare, cette rencontre permettra d'établir une voie à suivre pour lutter contre la corruption en ciblant aussi les profits illicites. Soulignons qu'avec 195 pays membres, Interpol est la plus grande organisation de police au monde qui met tous les services d'application de la loi ensemble pour lutter contre toutes les formes de criminalité transfrontalière de tous ces pays membres.

CNLCEI : LE FMI RENOUVE LE CONTACT



Photo : DR

L'ÉCONOMISTE pays du Fonds monétaire international (FMI), Chima Simpson-Belle, représentant le chef de mission de l'institution, était, dernièrement, au siège de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI). Objectif : procéder à la mise à jour des activités de la commission. En effet, explique l'émissaire de Mme Aliona Cebo Tari, le contexte imposé par la Covid-19 a fortement défavorisé la dynamique qui prévalait entre le FMI et la CNLCEI. Aussi, était-il nécessaire de reprendre langue, en vue d'élaborer un agenda relativement aux perspectives. Quid de la déclaration des biens ? Bien que peu enclin à arguer officiellement sur ce sujet à la place du chef de mission, l'hôte de Nestor Mbou a, toutefois, indiqué qu'un rapport y relatif sera disponible dans un proche avenir.

F. M. MOMBO & SCOM

Maboumine : pourquoi Comilog cède ses parts à l'État ?

GRM
Libreville/Gabon

LA Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) a cédé officiellement, pour un "franc symbolique", à l'État gabonais, ses actifs dans le projet Maboumine. La signature de ce contrat de cession s'est déroulée, vendredi dernier, à la primature en présence de la cheffe du gouvernement Rose Christiane Ossouka Raponda, et d'une délégation de la Comilog conduite par son Administrateur directeur général (A-DG), Leod Paul Batolo.

Pour la Première ministre, il s'agit d'un projet capital pour le développement du secteur minier au Gabon. D'autant plus que la filiale du Groupe Eramet détenait 76 % des actifs de Maboumine qui projetait l'exploitation du gisement polymétallique de



Photo : GRM

Les membres du gouvernement et l'ADG de Comilog lors de la signature du contrat de cession

Maboumié, dans la province du Moyen-Ogooué. "Nous avons mené des négociations avec l'État gabonais pour rétrocéder nos parts dans la société, pour permettre de donner un nouveau souffle au secteur minier qui est très important pour l'économie gabonaise", a indiqué Loïse Tamalgo, directeur général de Maboumine.

Le directeur général des Mines et de la Géologie, Boulingui Boulingui, a annoncé la recherche de nouveaux partenaires dans le but de valoriser le potentiel du gisement encore inexploité. Lequel recèlerait plusieurs métaux rares, dont du niobium, du tantale, du scandium, des phosphates et de l'uranium en faibles quantités.

Tourisme : orienter les opérateurs vers plus de professionnalisme

GMNN
Libreville/Gabon

LES techniques de fabrication, de commercialisation et de consommation des produits touristiques doivent être maîtrisées par tous les opérateurs du secteur tourisme. Cela rendrait leurs activités plus dynamiques et plus rentables. C'est pour ce faire que la direction générale du Tourisme vient de te tenir une formation à l'endroit de ces entrepreneurs.

"Un grand nombre d'opérateurs notamment les agents de voyages qui font dans la vente des titres de transport des compagnies aériennes ont acquis le métier de billettiste, de forfaitiste, d'agent de voyages dans le tas. Le moment est venu de donner à ces opérateurs des rudiments nécessaires à l'exercice de ce métier", a indiqué Arcad Edmond Lepéyi, directeur général du Tourisme. Puis il a invité les exploitants des agences de voyages émettrices



Photo : DR/L'Union

Une excursion au bord de l'Ogooué

(faisant exclusivement dans la billetterie) à se muer en agences de voyages réceptrices. Mieux en organisateurs de voyages, de séjours, de circuits touristiques, etc. Ceci, afin de faire de ce secteur une véritable industrie touristique susceptible de contribuer à l'essor de l'économie nationale à hauteur de 10 à 15 % à l'horizon 2030.

Pour les formateurs, l'élaboration des produits touristiques obéit à une méthodologie, à des techniques, voire aux formules standards de calculs des coûts des prestations composant le produit. Il est donc temps pour les opérateurs de s'approprier lesdites techniques, de se former en vue de l'amélioration continue de leur savoir, savoir-être et savoir-faire.